

**AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 545**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée:

QU' un règlement portant le numéro 545 et intitulé: " **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 544 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2010** " a été adopté par le Conseil municipal lors d'une assemblée régulière du Conseil, le 03 mai 2010 tenue à l'Hôtel de Ville de Valcourt.

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 08:30 à 16:30 heures et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi..

Donné à Valcourt, ce 10 mai 2010.

Manon Beauchemin  
Greffière